

Écoles primaires Les Primevères-Jouvence
Conseil d'établissement

Séance ordinaire
Mardi 9 juin 2026 à 19h00 au local 212 du pavillon Primevères

Projet d'ordre du jour

Bloc d'ouverture

1. Accueil, bienvenue et ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Parole au public
5. Lecture et suivi au procès-verbal de la rencontre du 28 avril 2026

Bloc d'information

6. Informations générales
 - a. De la présidence;
 - b. De la direction;
 - c. De la représentante du comité de parents
7. Organisation scolaire 2026-2027
8. Travaux d'été Primevères et Jouvence

Bloc consultation

9. Soirée de reconnaissance des bénévoles

Bloc décision

- 10.Changement d'horaire pour le SDG pour la surveillance du midi et périodes de battement pour les maternelles 5 ans
- 11.Règles relatives aux contributions financières des parents
- 12.Listes de matériel scolaire
- 13.Programme vacances-été (ville de Québec) Jouvence
- 14.Demandes de sorties scolaires ou activités nécessitant un changement d'heure scolaire
- 15.Varia
 - 15.1. Micro-ondes
 - 15.2. Date de l'AGE
 - 15.3. OPP

Bloc de fermeture

- 16.Levée de l'assemblée

Présences

Pour représenter les parents

Madame Julie Genest-Gaumond, présidente;
Madame Audrey Lamontagne, vice-présidente;
Madame Amélie Bolduc, trésorière;
Madame Andrée Jobidon;
Madame Delphine Talamona;
Madame Myriam Amara;
Monsieur Maxime Le Pluart.

Pour représenter le personnel enseignant

Madame Élizabeth Cimon;
Madame Karine Dionne;
Madame Sylvie St-Arnaud;
Madame Evelyne Garneau.

Pour représenter le personnel du service de garde

Sophie Nadeau, technicienne en service de garde

Pour représenter le personnel des services professionnels

Madame Émilie Paré, psychoéducatrice

Direction de l'école

Madame Julie Boulanger, directrice;
Madame Emmanuelle Goyette, directrice adjointe.

Secrétaire d'assemblée

Madame Geneviève Drouin

Personnes absentes

Madame Katy Lirette, éducatrice en service de garde;
Monsieur Réjean Martel, membre de la communauté.

Bloc d'ouverture

1. Accueil, bienvenue et ouverture de l'assemblée

Madame Julie Genest-Gaumond souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

2. Vérification du quorum

3. Adoption de l'ordre du jour

CÉ. 25-26 – 55 Il est proposé par Audrey Lamontagne, appuyée par Amélie Bolduc d'adopter le projet d'ordre du jour.

4. Parole au public

5. Lecture et suivi au procès-verbal de la rencontre du 28 avril 2026

CÉ 25-26 – 56 Il est proposé par Amélie Bolduc, appuyée par Sophie Nadeau d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 28 avril 2026.

Bloc d'information

6. Informations générales

- a. De la présidence;
Aucune information

- b. De la direction;
Madame Julie Boulanger prend d'abord un moment pour remercier les membres du conseil d'établissement pour leur compréhension ainsi que leur collaboration concernant l'annulation de la dernière rencontre du conseil.

Par la suite, madame Boulanger souligne la tenue du défi Endorphine qui a pris place dans les deux pavillons. Elle félicite les différentes personnes s'étant occupées de l'organisation de l'activité. Cette huitième édition fut un succès.

Madame Julie Boulanger énonce aussi la tenue de l'activité *Les petits entrepreneurs* qui a eu lieu samedi dernier. La température n'était malheureusement pas au rendez-vous, mais l'ambiance était festive. Les enfants avaient préparé de beaux kiosques et on pouvait y faire des trouvailles pour tous les goûts.

Dans un autre ordre d'idées, l'accueil des maternelles avait lieu ce matin pour le pavillon Primevères. Ce sont 65 familles qui ont pris part à l'activité. Elle félicite l'équipe pour l'organisation et mentionne que l'accueil des élèves de maternelle du pavillon Jouvence se tiendra ce vendredi en avant-midi.

Madame Emmanuelle Goyette mentionne aux membres que le 20 mai dernier avait lieu la toute première édition du spectacle de talents du pavillon Jouvence. Les élèves ont offert des prestations variées devant leurs camarades, les membres du personnel et leurs parents. Elle remercie le comité organisateur composé de madame Caroline Lavoie, enseignante au préscolaire, et de madame Kim Beaubien enseignante de 3^e année. Elle souligne aussi que la pièce de théâtre des élèves de madame Kim Beaubien sera, quant à elle, présentée demain, le mercredi 10 juin.

Madame Goyette reparle du programme Nager pour survivre dont les élèves de 3^e année du pavillon Jouvence ont pu bénéficier. Elle explique que sur les 30 élèves participants, 71 % ont réussi la certification tandis que 29 % des élèves mériteraient de poursuivre l'entraînement en eau profonde.

Les directrices de l'école Primevères-Jouvence énoncent qu'une classe nature au camp Portneuf est prévue prochainement afin de souligner la fin du parcours primaire et la fin d'année scolaire pour les élèves de 6^e année des deux pavillons ainsi que leurs enseignantes.

Finalement, madame Boulanger rappelle qu'une kermesse ainsi qu'une activité des finissants auront lieu lors de la dernière journée d'école la semaine prochaine. La journée du vendredi 19 juin en sera une selon l'horaire régulier. Les parents recevront un courriel dans les prochains jours expliquant tous les détails concernant le déroulement de celle-ci.

c. De la représentante du comité de parents

Madame Audrey Lamontagne fait le compte-rendu de la rencontre du 13 mai dernier. Lors de celle-ci, on soulignait la reconnaissance des lauréats de la catégorie bronze, dont l'engagement de madame Delphine Talamona. Au total, neuf parents étaient nommés.

Lors de cette même rencontre, madame Andrée Jobidon a été nommée pour siéger au conseil d'administration du centre de services scolaire des Découvreurs. Elle représentera le district de l'ouest.

La direction générale a expliqué qu'il n'y a pas de croissance soutenue au niveau des inscriptions au centre de services scolaire des Découvreurs. Toutefois, on constate qu'il y a plus de personnes qui s'inscrivent en cours d'année qu'auparavant. Elle a également mentionné qu'une classe supplémentaire *d'Étoiles filantes* sera ouverte à Campanile, mais qu'une classe en adaptation scolaire fermera ses portes à Notre-Dame-de-Foy.

Par la suite, madame Audrey Lamontagne fait le compte-rendu de la dernière rencontre du comité de parents qui s'est tenue hier, le lundi 8 juin. Lors de celle-ci, le comité de parents a été consulté concernant les calendriers scolaires pour les années scolaires 2027-2028 et 2028-2029. Parmi les aspects qui méritent d'être soulignés, le fait qu'il n'y a pas deux congés collés à la mi-novembre lors de la remise du 1^{er} bulletin, mais également l'avis favorable des parents concernant les trois jours d'école consécutifs lors des prochaines rentrées scolaires.

Lors de cette rencontre, il a également été question de planification stratégique. Le comité de parents s'est entendu pour mettre l'accent sur la communication lors de la prochaine année scolaire. D'ailleurs, les rencontres du comité auront encore lieu à chaque deuxième mercredi du mois en 2026-2027. Il est à noter que le bilan annuel du comité de parents sera envoyé prochainement aux parents.

Finalement, le président a rappelé que le représentant du comité de parents doit être élu à l'assemblée générale de parents et doit également siéger au conseil d'établissement.

7. Organisation scolaire 2026-2027

Madame Julie Boulanger explique qu'il y a eu une troisième lecture de l'organisation scolaire. Du côté du pavillon Primevères, il n'y a pas de changement. Il y a donc, pour l'instant, 4 groupes de maternelles et 19 classes de niveau primaire. Pour le pavillon Jouvence, il y aura finalement une seule classe de 3^e année et deux classes de 4^e année. Il y aura également une seule classe au préscolaire, une classe de 1^{re} année, une classe multi de 1^{re}-2^e année, une classe de 2^e année, une classe de 5^e et 2 classes de 6^e année.

8. Travaux d'été Primevères et Jouvence

Madame Boulanger mentionne qu'il n'y a pas de changement au niveau des travaux qui ont été annoncés dernièrement pour le pavillon Primevères. Comme prévu, des tables seront ajoutées au rez-de-chaussée et le gymnase sera repeint. Il y aura aussi le retrait de certains casiers au 2^e étage. Ceux-ci seront remplacés par des crochets et des tables seront ajoutées afin d'avoir un espace plus vaste et aéré. Le deuxième étage sera également repeint.

Madame Emmanuelle Goyette explique que les ressources matérielles du centre de services scolaire des Découvreurs sont venues prendre des mesures au pavillon Jouvence dans les derniers jours. Elle mentionne que le bureau actuel des professionnels sera désormais dans la bibliothèque. Les travaux débiteront quelques jours après la fin des classes. Ce déménagement permettra de créer un bureau d'apaisement pour les élèves.

Bloc de consultation

9. Soirée de reconnaissance des bénévoles

Madame Julie Boulanger rappelle qu'une soirée de reconnaissance des bénévoles aura lieu mercredi prochain, le 17 juin. En tout, 82 invitations ont été envoyées. Les membres du personnel sont d'ailleurs invités à venir faire un tour lors de cette soirée afin de souligner le travail et l'apport considérable des bénévoles.

Bloc de décision

10.Changement d'horaire pour le SDG pour la surveillance du midi et périodes de battement pour les maternelles 5 ans

Madame Sophie Nadeau, technicienne en service de garde, explique que des recommandations provenant du centre de services scolaire des Découvreurs ont été transmises aux services de garde concernant les temps de surveillance à prioriser. À cet effet, le temps de surveillance suggéré est de dix minutes le matin quant à cinq minutes de surveillance le midi. Ce changement entraîne donc une légère modification à l'horaire. Il est à noter que l'horaire scolaire des enfants reste inchangé. Toutefois, un petit impact financier, soit 45\$ par année sera ajouté à la facture des parents dont les enfants fréquentent le service de garde uniquement pour l'heure du diner.

Parmi les recommandations, le centre de services scolaire des Découvreurs a également souligné que la période de battement pour les maternelles 5 ans ne peut être chargée aux parents. Cette facturation sera donc retirée dès l'an prochain.

CÉ 25-26 – 57 Il est proposé par Sylvie Saint-Arnaud appuyée par Sophie Nadeau d'accepter le changement d'horaire pour le service de garde pour la surveillance du midi et périodes de battement pour les maternelles 5 ans.

11.Règles relatives aux contributions financières des parents

Les membres du conseil d'établissement proposent d'augmenter le montant maximum permis par activités sociales, culturelles et sportives (facultatives) présent dans les règles relatives aux contributions financières des parents 25\$.

CÉ 25-26 – 58 Il est proposé par Delphine Talamona appuyée par Élisabeth Cimon d'approuver l'augmentation à 25\$ le montant maximum permis par activités sociales, culturelles et sportives (facultatives) présente dans les règles relatives aux contributions financières des parents.

12.Listes de matériel scolaire

Madame Emmanuelle Goyette fait la présentation des différentes listes de matériel scolaire pour les pavillons Primevères et Jouvence.

Madame Karine Dionne souligne qu'une modification pourrait être apportée à la liste de matériel des élèves. Par exemple, le cahier d'exercices est actuellement à 20,50\$. Toutefois, le prix pourrait être revu à la baisse selon les frais de livraison et le rabais-école offert par la maison d'édition.

Madame Delphine Talamona propose d'ajouter l'offre de la compagnie *Colle à moi* au courriel d'envoi des listes de matériel aux parents. Elle se chargera d'écrire à mesdames Lisa Béland-Beaudoin et Sandra Aubut, secrétaires d'école, afin qu'elles puissent ajouter l'information lorsqu'elles procéderont aux envois.

Madame Emmanuelle Goyette mentionne qu'il est possible qu'un changement de cahier d'activités ait lieu pour les élèves de 5^e année. Dans tous les cas, le prix demeurera le même. Madame Karine Dionne souligne que le Conseil d'établissement approuve les listes de matériels, mais que les affectations de postes ne sont pas faites à ce moment-là. Il peut donc y avoir certains changements après l'affectation.

Madame Julie Boulanger félicite Madame Karine Dionne pour l'excellent travail accompli quant à l'arrimage et l'uniformisation des différentes listes de matériel. – Bravo pour ton travail.

CÉ 25-26 – 59 Il est proposé par Amélie Bolduc appuyée par Audrey Lamontagne d'approuver les listes de matériel scolaire pour l'année scolaire 2026-2027.

13.Programme vacances-été (ville de Québec) – Jouvence

Madame Boulanger énonce qu'il n'y a pas de changement concernant la tenue du programme vacances-été de la ville de Québec au pavillon Jouvence. À cet effet, l'équipe du camp *Kéno* est venue prendre connaissance des lieux pour bien organiser les activités dans les derniers jours. De plus, l'entente a été signée par madame Julie Genest-Gaumond.

14.Demandes de sorties scolaires ou activités nécessitant un changement d'heure scolaire

Aucune demande.

15.Varia

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le mardi 25 août prochain à 19h00. Les membres du conseil d'établissement s'entendent pour conserver la tenue des rencontres les mardis pour l'année scolaire 2026-2027.

15.1 Micro-ondes

Sophie Nadeau fait part de l'intention de retirer les fours micro-ondes sur l'heure du dîner pour les pavillons Primevères et Jouvence. Elle explique aux membres du conseil d'établissement que de réchauffer les plats prend beaucoup de temps ce qui diminue le temps passé avec les enfants. En effet, lors du réchaud des plats, les liens entre les éducatrices et les enfants ne sont pas développés et ces dernières sont moins attentives aux élèves. Elle mentionne aussi que les enfants n'arrivent pas à manger tous en même temps et que les systèmes électriques non adaptés à la quantité de micro-ondes peuvent amener une difficulté supplémentaire lors des heures de repas. Elle rappelle que les enfants ont plusieurs options de repas : utilisation de thermos, repas froid, service alimentaire de Jouvence et l'entreprise CuisinExpress pour Primevères. Julie Boulanger mentionne également qu'un avis a été reçu du Centre de service scolaire concernant la sécurité des lieux en lien avec l'entreposage des micro-ondes à Primevères. Leur emplacement pourrait nuire à une éventuelle évacuation de l'école en cas d'urgence.

Les membres du CE discutent de cette intention de l'école, certains membres se montrant défavorables alors que d'autres sont plutôt favorables. Des échanges ont lieu concernant les inconvénients que cette décision pourrait avoir sur les familles, notamment quant à l'organisation et les particularités alimentaires de certains enfants. Il est également fait mention des solutions alternatives aux micro-ondes, comme la variété de repas froids qui sont possibles, de même que la variété de repas qui se prêtent bien au thermos. Les membres discutent également des inconvénients sur les enfants comme l'attente pour les enfants qui se retrouvent avec peu de temps pour manger suivant l'attente de leur tour au micro-ondes. Cela diminue également le temps qu'ils peuvent passer à l'extérieur avec leurs camarades lorsque le dîner a lieu dehors et qu'ils attendent leur plat. Les inconvénients organisationnels sont également soulevés lorsque certains groupes sont regroupés lorsqu'il manque du personnel, il est donc difficile pour l'éducatrice de surveiller les élèves et de réchauffer les repas en même temps.

À l'issue des discussions, Julie Genest Gaumond mentionne que deux choix s'offrent au CE, soit quelqu'un propose l'adoption d'une proposition, auquel cas une personne doit l'appuyer, ou quelqu'un demande qu'un vote soit fait sur la proposition.

CÉ 25-26 – 61 Il est proposé par Andrée Jobidon appuyée par Élisabeth Cimon de se prononcer de façon favorable à l'intention de l'école quant au retrait de l'utilisation des micro-ondes au service de garde pour les pavillons Primevères et Jouvence.

15.2 Date de l'assemblée générale des parents

Les membres du conseil d'établissement proposent de tenir l'assemblée générale de parents le mercredi 9 septembre 2026 à 19h00.

15.3 OPP

Levée de fonds permanente par exploitation de bacs Consignation par l'OPP-Jouvence

Madame Amélie Bolduc explique qu'une levée de fonds permanente par exploitation de bacs *Consignation* est proposée par l'OPP-Jouvence afin d'amasser des fonds pour soutenir diverses initiatives. La levée de fonds est dite "permanente" puisque les bacs seraient accessibles de septembre à juin, sans autre résolution pour en solliciter l'autorisation jusqu'en juin 2027 (inclusivement). Les parents et l'équipe-école ayant formulé la pertinence de donner accès à des activités gratuites ou à faible coût, la levée de fonds par exploitation de bacs *Consignation* se veut une activité de financement respectueuse des réalités économiques de ses familles. La gestion de ces bacs et leur contenu relèveront de l'OPP-Jouvence, qui effectuera des vérifications hebdomadaires et s'assurera d'acheminer les contenants consignés au point de dépôt Consignation (1263 Av. Jules-Verne, L'Ancienne-Lorette, QC G2E 6L6). Si la gestion de ces bacs provoque des inconvénients pour l'établissement, son personnel et/ou ses élèves, le projet sera suspendu le temps que des corrections soient appliquées. De plus, les profits générés par cette activité contribueront au financement d'activités extérieures destinées aux élèves et autant que faire se peut, leurs familles (ex. : installation d'un parcours de GeoCaching dans le boisé de l'école, matinées "Arrivées actives en famille", prix de participation à un Bingo Nature, etc.). Les

profits attribués au pavillon Jouvence permettront notamment de financer l'amélioration des espaces extérieurs et les activités éducatives et ludiques destinés aux enfants et leurs familles, priorités identifiées lors du sondage aux parents de février 2026.

CÉ 25-26 – 62 Il est proposé par Andrée Jobidon appuyée par Sylvie Saint-Arnaud d'autoriser la levée de fonds permanente par principe de contribution volontaire lors d'activités gratuites jusqu'en juin 2027 (inclusivement).

Budget de la levée de fonds de ramassage de canettes - OPP Primevères

L'organisme de participation des parents (OPP) du pavillon Primevères a organisé, au mois d'avril 2026, une activité de ramassage de canettes. Cette levée de fonds visait à contribuer au financement de l'activité de sécurité à vélo organisée par Mme Caroline Boisvert, afin de réduire la contribution financière demandée aux parents. Cette activité a généré un revenu total de 380 \$ incluant une somme de 25 \$ en dons.

Approbation du bilan financier de la soirée Disco - OPP Primevères et Jouvence

Les organismes de participation des parents (OPP) des pavillons Primevères et Jouvence ont organisé, le 14 mai 2026, une soirée Disco destinée aux élèves de 4e, 5e et 6e année. Cette activité a engendré des dépenses totales de **530 \$** pour l'achat de la nourriture et services du DJ et des revenus de **1 489 \$** provenant des admissions et des dons, soit un bénéfice global de **959 \$**. La répartition du résultat financier entre les deux pavillons est établie au prorata du nombre d'élèves participants, soit 93 élèves pour Primevères et 38 élèves pour Jouvence. Selon cette répartition : le pavillon **Primevères** a généré des dépenses de 376 \$ et des revenus de 930 \$, pour un bénéfice de 681 \$ tandis que le pavillon **Jouvence** a généré des dépenses de 154 \$ et des revenus de 380 \$, pour un bénéfice de 278 \$.

Approbation de dépôt - Entreprise David Pelletier - OPP Primevères

L'entreprise David Pelletier a octroyé un don d'un montant de 500\$ pour financer les activités de fin d'année de l'OPP Primevères.

Approbation de dépôt - Toyota - OPP Primevères

L'entreprise Sainte-Foy Toyota a octroyé un don d'un montant de 500\$ pour financer les activités de fin d'année de l'OPP Primevères.

Approbation de dépôt - Desjardins - OPP Primevères

La caisse Desjardins Cap-Rouge Saint-Augustin a octroyé un don d'un montant de 1000\$ pour financer l'achat de tentes pour l'événement du marché des Petits entrepreneurs.

Approbation de dépôt - Mme Geneviève Guilbault, Députée de Louis-Hébert - OPP Primevères

La députée Geneviève Guilbault a octroyé un don d'un montant de 300\$ pour financer les prochaines activités de l'OPP Primevères.

Approbation d'un supplément de budget pour l'achat des tables à pique-nique - OPP Primevères

Le 24 mars 2026, le conseil d'établissement a autorisé le retrait d'une somme totale de 1150 \$ pour l'achat de tables à pique-nique destinées au pavillon Primevères afin que les élèves puissent faire classe à l'extérieur. L'achat des trois premières tables à pique-nique a été réalisé pour un montant de 930 \$ taxes incluses. Le pavillon Primevères a exprimé un besoin total de cinq tables à pique-nique pour pouvoir organiser des classes extérieures. L'acquisition des deux tables restantes est estimée à 460 \$. Le budget initialement autorisé s'avère insuffisant et qu'un montant additionnel de 240 \$ est requis ;

CÉ 25-26 – 63 Il est proposé par Karine Dionne appuyée par Evelyne Garneau d'approuver les revenus générés par l'activité de ramassage de canettes organisée par l'OPP Primevères., d'autoriser le dépôt du montant total de 380 \$ dans le compte de l'OPP Primevères et d'autoriser l'utilisation de la somme de 380 \$ pour financer l'activité de sécurité à vélo au pavillon Primevères.

Le conseil d'établissement approuve également le bilan financier (revenus, dépenses et bénéfices) de la soirée disco organisée conjointement par les OPP des pavillons

Primevères et Jouvence et autorise le dépôt et le retrait des sommes correspondantes dans les comptes respectifs des OPP de chacun des pavillons, conformément à la répartition établie. Il approuve le dépôt sur le compte de l'OPP Primevères.

Le conseil d'établissement approuve le retrait de la même somme pour l'achat de tentes-abris et approuve également le dépôt sur le compte de l'OPP Primevères. Finalement, le conseil d'établissement approuve le retrait d'un montant supplémentaire de 240 \$ afin de compléter l'achat des tables à pique-nique, à même le compte de l'OPP Primevères.

Bloc de fermeture

10 Levée de l'assemblée

Madame Julie Genest-Gaumond remercie les membres et annonce la levée de l'assemblée. Il est 21h02.

Julie Boulanger

Emmanuelle Goyette

Julie Genest-
Gaumond

Directrice,
École Les Primevères-
Jouvence

Directrice adjointe,
École Les Primevères-
Jouvence

Présidente du
conseil
d'établissement